

BLAGNAC , QUESTIONS D'HISTOIRE



*Si Pinot m'était conté...
Le peintre Abel Fabre
L'Armagnac, un espoir brisé
Le tam-tam de la colère*

Le Château de Pinot vers 1990
(photothèque municipale)

MARGUERITE LAMARQUE ET L'O.I.T.

Origine de la journée internationale de la femme

Il y a déjà 150 ans, des femmes osaient protester contre les conditions de travail qu'elles devaient subir dans l'industrie naissante et dont on peut aisément imaginer la dureté puisqu'elles se trouvaient contraintes de s'insurger publiquement. En effet le 8 mars 1857, des ouvrières américaines en grève, manifestant dans les rues de Washington, se sont heurtées aux forces de police.

Cette journée, suivie de bien d'autres semblables, aurait pu se perdre dans la mémoire collective sans une autre femme, née le 5 juillet 1857, dans un lieu bien éloigné de Washington, au-delà de l'Atlantique, à Leipzig.

Cette femme, Clara Zetkin, a grandi dans une atmosphère ouverte aux idéaux de la Révolution. Son père Gottfried Eisher était instituteur, sa mère Joséphine Vitale était la fille d'un ancien officier de l'armée de Napoléon. Clara luttera

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES FEMMES A PARIS



- Et patati, et patata...
- Et Djibouti, et Bogota...
- Et Tahiti, et Calcutta...

(Dessin d'Effel.)

toute sa vie pour l'émancipation des exploités et en premier lieu des femmes. C'est ainsi que, élue secrétaire internationale des délégués de quinze pays, elle proposera en 1910, au Congrès de l'internationale socialiste de Copenhague, la tenue chaque année, au mois de mars, d'une « Journée internationale des femmes » avec pour objectif immédiat

l'obtention du droit de vote que les Allemandes exerceront en 1920.

Dès 1911, le succès de cette journée fut considérable. Dans la seule ville de Berlin, 5000 femmes se rassemblent dans un quartier, 5000 dans un autre..., au total une quarantaine de réunions, souvent suivies de défilés, ont lieu dans la capitale. A Hambourg 19 réunions regroupent 4500 personnes. Depuis lors, cette journée a continué à être célébrée avec plus ou moins de bonheur, selon la conjoncture, guerre... paix... acuités des problèmes sociaux.

Son officialisation internationale date d'environ 25 ans.

A Blagnac

En 2002, pour la première fois, la ville s'est associée à cette célébration. Avec tous les Blagnacais, elle a rendu hommage à Jeanne Hérisson qui, grâce, au legs d'un terrain, a permis la construction de l'école des filles en 1895. Cette dame a ainsi offert les meilleures conditions possibles à l'enseignement des petites blagnacaises de l'époque.

Une plaque apposée sur le bâtiment place « Jeanne-Hérisson » le rappelle.

Cette année, la mémoire de Marguerite Lamarque a été honorée, Deux lignes, sur la maison où elle est née, 6, rue Pasteur, donnent une toute petite idée de son action. Nous avons déjà évoqué cette personne dans le numéro 9 de notre revue « Blagnac, Questions d'Histoire » sans toutefois assez insister sur son engagement politique et syndical et sur son caractère très déterminé.

Marguerite Lamarque épouse Mignot

En effet, toute jeune, elle ose partir seule à Marseille, ce qui est exceptionnel de son temps.

Vendeuse « Aux Dames de France », elle fait la douloureuse expérience du monde du travail : épuisante journée de 10 à 11 heures, surveillance étroite et sans pitié des chefs de rayon et du patron... Elle rencontre dans cette ville, Jean-



Marguerite Lamarque épouse Mignot (la dernière à droite)
avec la délégation de femmes à Paris le 18 mars 1919.

Baptiste Mignot qu'elle épouse à Blagnac en 1917.

Après la naissance de leur fille Noëlle, Andrée dite Dédée, en 1918, la joie du couple sera de courte durée : durement éprouvé par la guerre, J.-B. Mignot décède en 1917 à Excideuil (Dordogne) son village natal.

Doublement meurtrie et révoltée par les souffrances dues à la guerre et par les conditions de travail des ouvriers et surtout des ouvrières, Marguerite Lamarque, loin de se replier sur elle-même, va passer sa vie à lutter contre les injustices sociales.

Déjà en mars 1919, elle va vivre un moment intense sur le plan historique, sans pouvoir réellement en mesurer les conséquences. Elle fait partie d'une délégation de femmes venues à Paris réclamer à la Commission Internationale du

Travail de la Conférence de la Paix « l'égalité de traitement de l'homme et de la femme dans les mêmes conditions de travail, la protection de la maternité, la journée de huit heures et la semaine de quarante-quatre heures, la suppression du travail de nuit, la scolarisation des enfants des deux sexes jusqu'à 15 ans suivie d'une éducation professionnelle technique de 15 à 18 ans, la réglementation du travail à domicile avec un salaire minimum ».

Les revendications de ces femmes ne seront pas totalement occultées. Certains de leur vœux se retrouveront inscrits dans les travaux de la Commission internationale du travail qui les avait reçues .

L'O.I.T.

“L'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.)”, adoptée à la Conférence de la Paix en avril 1919, constitue le chapitre XIII du traité de Versailles signé en juin 1919.

Une idée figure en tête de cette Constitution « une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

L'O.I.T. est chargée d'œuvrer à la protection internationale des conditions de travail. A cette fin, une Conférence internationale du travail réunissant des représentants des états, des employeurs et des travailleurs doit se tenir au moins une fois par an. La première a lieu à Washington en novembre 1919. Elle désigne les membres du Bureau international du travail (B.I.T.), organisme permanent de l'O.I.T. et elle rédige six conventions répondant en partie aux vœux présentés par Marguerite Lamarque et ses compagnes.

La première adopte le principe de la journée de huit heures mais la semaine de 48 heures et non de 44 heures. Les autres concernent, le chômage, la protection de la maternité (congé prénatal, post-natal, indemnités), le travail de nuit des



**Organisation
Internationale du Travail**

femmes et des enfants réglementé dans l'industrie mais non interdit, l'âge minimum étant ramené à 14 ans et non à 15. L'égalité des salaires n'est même pas abordée !

Le B.I.T. est chargé de veiller à l'application de ces conventions, ratifiées par les Etats membres, de rendre compte régulièrement aux Conférences nationales de l'O.I.T. des divers problèmes qui ont pu être soulevés et au besoin proposer la révision ou l'amélioration de ces conventions.

De 1919 à 2001, 184 conventions ont été adoptées lors des conférences nationales ce qui ne signifie pas qu'elles sont toujours bien respectées.

Aujourd'hui l'O.I.T. et le B.I.T. existent encore. A l'origine, 29 pays étaient adhérents. Leur nombre n'a cessé de progresser : 41 en 1941, le double en 1970.

En 1969, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, l'O.I.T. a reçu le Prix Nobel de la Paix.

Si certaines conditions de travail se sont améliorées dans quelques pays, elle se sont singulièrement dégradées dans d'autres, pour les femmes d'abord et surtout pour les enfants.

Chez nous, « à travail égal, salaire égal », revendication de Marguerite Lamarque, est encore bien loin de la réalité.

Jeannette WEIDKNNET – Suzanne BÉRET

BIBLIOGRAPHIE

BADIA (Gilbert) – “Clara Zetkin, Féministe sans frontière”, les Editions Ouvrières, 1993.

BLANQUART (Louisette) – “Femmes : l'âge politique”, Editions sociales, 1974.